

VILLE DE FORT DE FRANCE

Villa de Mme CHARRON Renée – 14 Route de Moutte
(Cadastre section AC283)

Expertise technique en date du 27 septembre 2011

VILLE DE FORT DE FRANCE

Villa de Mme CHARRON Renée – 14 route de Moutte
(Cadastre section AC283)

Expertise technique en date du 27 septembre 2011

Objet de l'expertise

Le présente expertise a pour objet de faire le point sur l'état de la villa de Mme CHARRON Renée implantée dans le secteur du morne Calebasse et qui a été soumise aux effets des désordres géotechniques qui se sont manifestés par le glissement de grande ampleur amorcé le 02 mai 2011 ainsi que par une coulée boueuse générée à proximité de la villa par la tempête Emily le 02 août 2011.

Constatations

La villa comprend un rez-de-chaussée et un étage. Le RDC est partiellement « transparent » car les pièces d'habitation n'occupent qu'une zone en « équerre » correspondant à une façade d'extrémité et pour partie à la façade arrière. L'accès à l'étage se fait par un escalier extérieur, mais aussi par un escalier intérieur. D'après les éléments visibles, la structure de la villa est du type poteau-poutres en béton armé avec remplissage en maçonnerie. La couverture est en tôles

La maison bascule progressivement vers l'arrière (côté route de Moutte) avec une pente actuelle de l'ordre de 7cm/m. Ce mouvement d'ensemble est à rapprocher des mouvements de terrain (crevasses, décrochements,...) observables en aval de la maison. Une fissure est également très marquée le long de l'escalier extérieur dans le dallage contigu.

Le mouvement de rotation de la maison s'accompagne de l'apparition de fissures visibles tant à l'extérieur qu'à l'intérieur de la villa. Par ailleurs, l'un des poteaux reliant la base de la maison à la fondation (semelle superficielle a priori) et qui est visible à l'arrière, sur la droite, est fortement dégradé et une rupture complète pourrait entraîner un basculement complémentaire de la villa, voire sa chute. Le carrelage du RDC de la partie extérieure (zone avec poteaux) est également fissuré, ce qui est le signe de désordres sur le dallage sous-jacent.

Compte tenu du basculement progressif de la maison, des désordres constatés sur la structure tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, ainsi que sur les parties de fondation observables, il est permis de dire que la villa a subi des désordres irrémédiables, sans oublier que les terrains sur lesquels elle est fondée ne sont plus stables et ne sont donc plus aptes à recevoir une construction d'une manière pérenne.



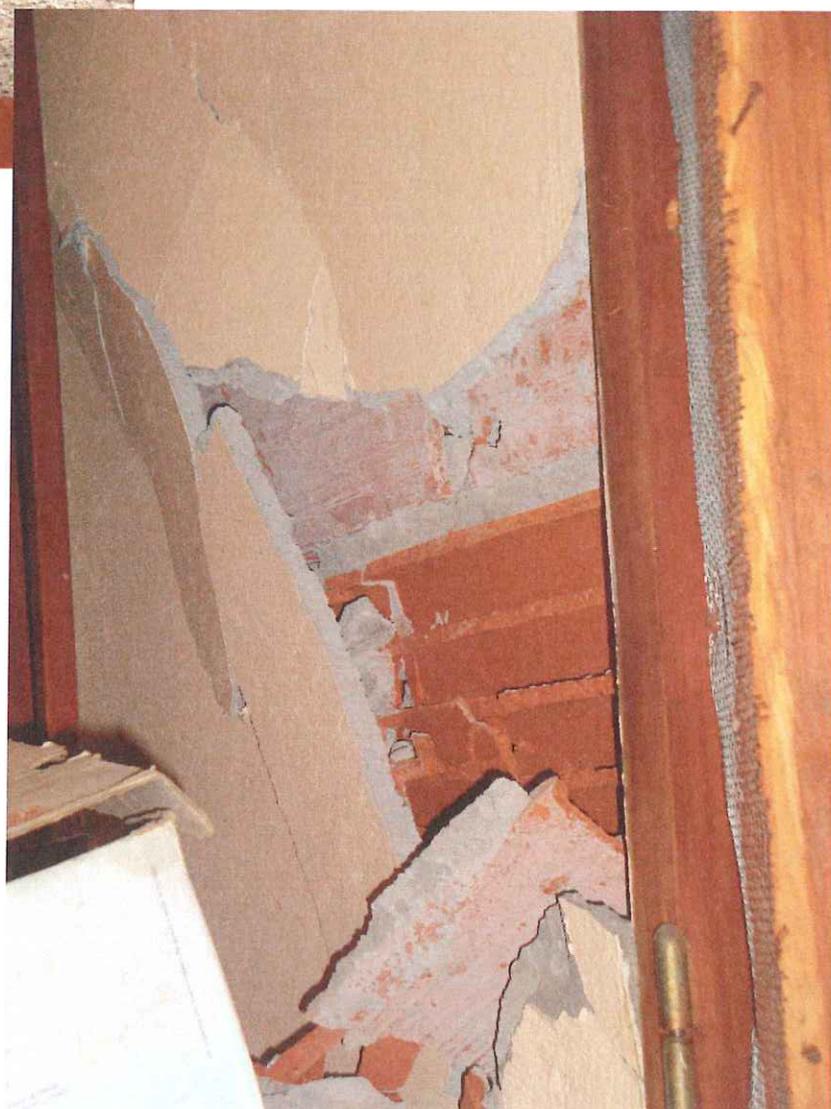
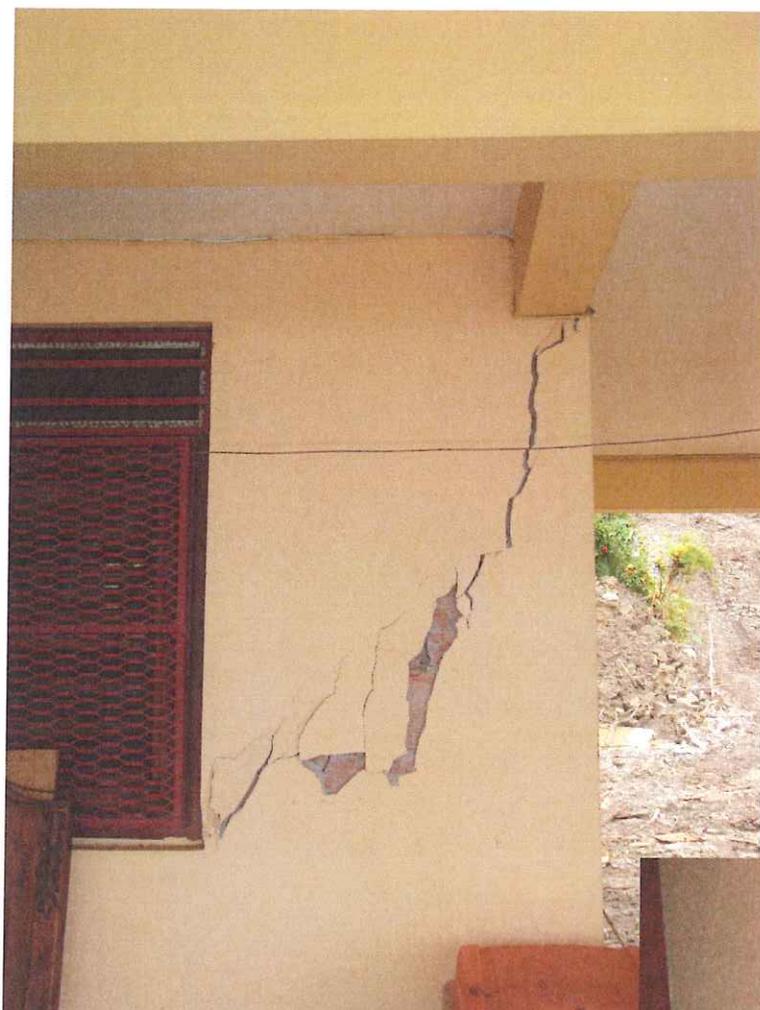
Vues d'ensemble de la villa avec au rez-de-chaussée une surface « ouverte » relativement importante. A gauche sur la vue arrière, l'escalier extérieur d'accès à l'étage.



Vue d'un pignon de la maison mettant en évidence le basculement vers l'arrière (côté route de Moutte)



Détail en pied de l'angle de la maison montrant la précarité de la fondation. A noter la dégradation de la tête du poteau de la fondation et le vide sous les longrines des façades. Une rupture complète du poteau serait très préjudiciable pour la stabilité de la maison.



Fissure à l'extérieur et à l'intérieur d'un même panneau de façade.



Fissure en diagonale dans le panneau de façade contigu à l'escalier extérieur



Fissure importante dans le dallage contigu à l'escalier extérieur.



En haut, crevasse dans le terrain à proximité de la maison, et en bas décrochement important quelques mètres plus en aval